



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30851>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-30851**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Université de Montpellier

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 13002979600013

**Ville** : Montpellier

**Code postal** : 34090

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 34

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024-027

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Mme Estelle DELABALLE, Service des Achats et des Marchés

**Adresse mail du contact** : Dagi-marches-publics@umontpellier.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 434433152

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/04/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception fonctionnelle et technique d'une plateforme numérique pédagogique et sa mise en œuvre

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 72600000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le marché s'inscrit dans le cadre du projet de l'École de Santé Numérique. Il comprend les prestations suivantes : - Prestation de base : Rédiger le cahier des charges fonctionnel et technique - PSE Obligatoire : Accompagner l'équipe projet dans le dépouillement et l'analyse des offres de la consultation pour le développement de la plateforme - PSE facultative : Assurer le suivi de développement de la solution technique conjointement à l'équipe projet.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Université de Montpellier, Direction des Programmes Structurants, 163 rue Auguste Broussonnet 34090 MONTPELLIER

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la prestation supplémentaire éventuelle suivante : 001: Accompagnement de l'équipe projet dans l'analyse des offres Ils peuvent faire une proposition pour la prestation supplémentaire suivante : 002 : Suivi du développement de la solution technique Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal administratif de Montpellier 6 Rue Pitot 34063 MONTPELLIER CEDEX 2

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/03/2024